

Comité Syndical du 19 juin 2020

Délibération n°17/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT et le dix-neuf juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis dans l'hémicycle du Conseil Départemental de la Charente suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 8 juin 2020.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Samuel Cazenave, Didier Jobit, François Nebout, Jérôme Sourisseau, Pierre-Yves Briand, Philippe Bouty, Didier Villat et Xavier Bonnefont.
Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Fabienne Godichaud, Valérie Schermann et Annette Feuillade.

Membres absents ou excusés : Messieurs Jean-Hubert Lelièvre, Jean-François Dauré, Mathieu Hazouard, William Jacquillard et Daniel Sauvatre.
Madame Jeanne Filloux.

Madame Jeanne Filloux donne son pouvoir à monsieur Philippe Bouty.

Membre consultatif présent : Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch. Madame Cécile François.

Objet : Décision Modificative n°1

Le budget primitif 2020 du Syndicat Mixte du Pôle Image MAGELIS, voté le 12 février 2020, a permis à MAGELIS de couvrir les engagements pris pour l'année 2020 lors de la présentation des orientations budgétaires.

L'équilibre du budget s'établit comme suit :

- 6 550 075.72 € pour la section de fonctionnement ;
- 11 814 043.46 € pour la section d'investissement.

Une décision modificative n° 1 vous est présentée afin de procéder aux mouvements budgétaires destinés à ajuster les prévisions de crédits initiales.

→ Amortissement des immobilisations et des subventions :

Les ouvertures de crédits proposées visent à permettre la passation des écritures d'amortissement des immobilisations et des subventions relatives aux immobilisations amorties.

Investissement : ouverture de crédits

Dépenses d'ordre Compte 040	17 000 €	139xxx / Subventions d'investissement
Recettes d'ordre Compte 040	17 000 €	281xxx / Amortissements des immobilisations corporelles

Fonctionnement : ouverture de crédits

Dépenses d'ordre Compte 042	17 000 €	6811 / Dotations aux amortissements
Recettes d'ordre Compte 042	17 000 €	777 / Quote-part des subventions

→ Transfert en compte d'attente :

Une ouverture de crédits en dépenses et en recettes sur le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » est nécessaire pour permettre le transfert en compte d'attente d'écritures passées sur l'opération 1702 – 49 boulevard Besson Bey.

Investissement : ouverture de crédits

Dépenses d'ordre Compte 041	720 €	2313 / Immobilisations en cours
Recettes d'ordre Compte 041	720 €	2033 / Frais d'insertion

→ Provisions pour risques

Des ouvertures et un virement de crédits sont nécessaires afin de permettre la reprise partielle et la constitution d'une nouvelle provision pour risques conformément au vote du rapport « Provisions ».

Fonctionnement : ouverture de crédits

Recettes	6 400 €	78 – 7817/ Reprises sur provisions
Dépenses	6 400 €	68 – 6817/ Dotations aux provisions

Fonctionnement : virement de crédits

Dépenses	+ 29 600 €	68 – 6817/ Dotations aux provisions
Dépenses	- 29 600 €	66 – 66111 / Charges financières

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical – à l'unanimité (14 présents – 15 votants – 15 voix « pour ») – adoptent la Décision Modificative n°1 au Budget 2020 telle qu'elle est proposée ci-dessus.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 23 juin 2020
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 23 juin 2020
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 23 juin 2020

Signé: Le Président

Le Président,
François BONNEAU

